

## Odontologie

# Plateforme COVIDENT

**Communiqué de presse publié le 01/04/2020**

L'AP-HP a ouvert mardi 31 mars une plateforme téléphonique de gestion des urgences bucco-dentaires co-construite avec Oraalgo: Covident

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, des mesures de confinement ont été mises en place et il a été décidé la fermeture des cabinets dentaires de ville jusqu'à nouvel ordre afin de limiter la propagation de l'épidémie virale. En complément des solutions mises en place notamment par les ordres départementaux, l'AP-HP a développé avec Oraalgo la téléplateforme Covident afin de répondre aux besoins des patients en situation d'urgence bucco-dentaire depuis leur domicile.

La plateforme est accessible au 01 42 16 13 06 - du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 ou sur [www.aphp.fr](http://www.aphp.fr)

Les horaires d'ouverture de la plateforme seront prochainement étendus.

Depuis la plateforme Covident, des praticiens seniors répondent aux patients et à leurs confrères, et régulent les urgences bucco-dentaires. Ils peuvent grâce à des téléconsultations interfacées avec ORTIF émettre une ordonnance ou rediriger, si cela est vraiment nécessaire, le patient vers le service d'urgence dentaire de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ou vers l'un des six services d'odontologie de l'AP-HP. Les patients doivent prioritairement continuer de contacter leur praticien habituel. Un service de garde des chirurgiens-dentistes a été mis en place par chaque conseil de l'ordre départemental.